



Par leurs mobilisations depuis plusieurs mois, et par la grève du 13 novembre, les agents des Domaines avaient obtenu une audience auprès de la Direction Générale. Elle s'est tenue le 17 décembre sous la présidence du chef du service RH.

Pendant plus de trois heures, les délégations syndicales ont porté l'ensemble des revendications des agents et, plus particulièrement, en matière indemnitaires et d'affectation.

La Direction Générale, pour sa part, n'a cessé d'esquiver le fond des sujets et tenter de justifier ses décisions récentes. Pire encore, elle a proposé un dispositif spécifique et transitoire, dénommé « tunnel », pour les évaluateurs qui souhaiteraient retrouver une affectation en service de direction sur les seules fonctions Domaine Gestion avec effet au 1^{er} septembre 2015.

En somme, si vous voulez la prime, vous quittez le métier !

Compte tenu des emplois disponibles, les chances d'obtenir une telle affectation sont extrêmement faibles.

Ce dispositif est dérogatoire et très en deçà des garanties de droit commun en matière de changement d'affectation administrative nationale : priorité pour suivre la mission et droit de conserver l'affectation d'origine, y compris, en surnombre.

Face à ce blocage, les organisations syndicales ont demandé à être reçues par le Directeur Général dans les plus brefs délais.

Elles invitent les collègues à se réunir pour débattre de la situation et de la poursuite du mouvement. Si les réponses du Directeur Général s'avéraient négatives, les organisations syndicales proposeraient des modalités d'action, y compris la grève.